

L'afflux des réfugiés en 1953 et 1954

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **64 (1955)**

Heft 1

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-682633>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'afflux des réfugiés en 1953 et 1954

Le travail du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse en faveur des petits réfugiés se poursuit. Les distributions de colis de parrainage — literie, vêtements, chaussures, linge — demeurent en effet nécessaires. Une enquête récente effectuée en Allemagne occidentale a montré qu'en dépit de l'effort considérable fourni par la République fédérale en faveur des réfugiés venant de l'Est pour leur procurer logis, moyens d'existence et travail, l'afflux constant lui aussi de nouveaux réfugiés ne permet pas d'interrompre notre propre aide.

Des chiffres éloquentes

Les chiffres ci-dessous diront mieux que tout l'importance du problème des réfugiés, et son acuité persistante. En effet, pour l'ensemble des centres d'accueil de Berlin-Ouest, de Giessen et d'Uelzen, le nombre de « demandes d'admission d'urgence » enregistrées de 1949 à fin novembre 1954 est de 1 179 254, ce total ne comprenant pas bien entendu les millions de fugitifs précédents ni toutes les personnes « déplacées » en suite des accords des alliés de 1945. La recrudescence de 1953 — où l'on vit une moyenne de près de 1000 réfugiés nouveaux par jour — ne s'est pas marquée aussi fort en 1954. Ce sont toutefois, pour les onze premiers mois de l'année dernière, 172 790 demandes d'accueil qui ont été enregistrées, près de 500 par jour. Le tableau ci-dessous montre que le pourcentage des cas acceptés et des réfugiés admis à vivre en zone occidentale, qui était de 48,3 % seulement pour la période de 1949 à 1952, dépasse en 1954 le 80 % :

	Demandes d'admission d'urgence en zone occidentale	Décision des Commissions d'admission et de contrôle				
		Total *	Acceptées	%	Refusées	%
1949/1952 . . .	675 074	537 606	259 400	48,3	278 206	51,7
1953	531 390	330 493	315 470	95,5	15 023	4,5
1954 (janvier à août) . . .	126 233	116 947	93 350	79,8	23 597	20,2
septembre . . .	17 276	14 296	12 025	84,1	2 271	15,9
octobre	15 526	15 361	12 810	83,4	2 551	16,6
novembre . . .	13 755	16 171	13 443	83,1	2 728	16,9
Total	1 179 254	1 030 874	706 498	63,5	324 376	31,5

* Y compris les cas en suspens des mois précédents.

Origine sociale et professionnelle des réfugiés

Il n'est pas moins intéressant de considérer les statistiques indiquant depuis 1953 la profession de ces réfugiés et de noter que le pourcentage, élevé, d'agriculteurs enregistré en 1953 a passablement fléchi, alors que l'industrie, l'artisanat et le commerce fournissent une proportion plus élevée. Les pourcentages sont calculés pour l'ensemble des réfugiés donnés au tableau ci-dessus. Il faut remarquer aussi la forte proportion d'enfants d'âge préscolaire ou scolaire (23 % environ).

	1953		1954	
	%	janv.-sept.	octobre	novembre
1 ^o Agriculture, élevage	11,9	6,9	5,7	6,9
2 ^o Industrie, artisanat	15,8	20,5	20,9	20,8
3 ^o Techniciens	1,6	1,5	1,4	1,6
4 ^o Commerce	10,7	10,4	12,4	12,2

	1953		1954	
	%	janv.-sept.	octobre	novembre
5 ^o Professions ménagères et sociales	4,8	5,2	5,1	5,3
6 ^o Administration	2,6	2,3	2,6	2,7
7 ^o Intellectuels et artistes	1,3	1,7	1,5	1,4
8 ^o Divers	11,5	12,1	10,7	9,7
Total des personnes vivant de l'exercice d'un métier ou d'une profession	60,2	60,6	60,3	60,6
9 ^o Pensionnés ou retraités	3,5	4,6	6,3	6,8
10 ^o Ménagères sans profession accessoire	12,3	12,3	12,3	12,0
11 ^o Enfants et écoliers	23,9	22,0	20,7	20,2
12 ^o Etudiants	0,1	0,5	0,4	0,4
	100	100	100	100

Fort pourcentage d'adolescents et de jeunes gens isolés

Un troisième tableau permet de juger du nombre considérable lui aussi de jeunes gens — filles et garçons — âgés de moins de 24 ans et qui se présentent seuls en zone occidentale pour demander refuge. C'est un total de 94 059 isolés qui ont été enregistrés en 1953 et 1954 seulement, et les commissions ont eu à connaître de 84 285 d'entre-eux, acceptant le 96,5 % des demandes. Ce n'est pas un des moindres problèmes posés à l'Allemagne que celui de ces adolescents privés de tout foyer :

	Demandes d'admission immédiate	Décisions des commissions				
		Cas tranchés	Acceptés	%	Refusées	%
1953	58 950	54 822	53 161	97,0	1 661	3,0
1954 (janvier à septembre)	28 708	23 329	22 176	95,1	1 153	4,9
octobre	3 421	3 088	2 981	96,5	107	3,5
novembre	2 980	3 046	2 977	97,7	69	2,3
Total	94 059	84 285	81 295	96,5	2 990	3,5

Régions d'où sont originaires les réfugiés

Notons enfin l'origine de ces réfugiés. La plus grande part comme on le voit sont originaires des territoires allemands placés sous contrôle russe, une autre part des territoires allemands placés sous contrôle polonais :

	Zone soviétique %	Autres territoires allemands occupés		Tchéco-slovaquie %	Autres pays %
		%	%		
1953	69,5	11,8	12,9	2,2	3,6
1954 (janvier à septembre)	63,9	5,8	21,5	3,5	5,3
octobre	63,1	5,1	22,8	4,3	4,7
novembre	62,9	5,8	22,9	3,8	4,6

Leur répartition en Allemagne occidentale

Quant à la répartition dans les différents « Länder » composant la République fédérale allemande de ces nombreux fugitifs, elle pose d'autres problèmes. Certains pays en effet, comme le Sleswig-Holstein, les villes hanséatiques, la Bavière et la Basse-Saxe, plus proches des frontières orientales, ont dû déjà recevoir avant 1952 une proportion considérable de « personnes déplacées » ou de réfugiés. Ce sont donc vers les pays qui ont jusqu'à présent eu le moins de fugitifs à accueillir, comme la Westphalie, la Rhénanie du Nord, Bade et le Wurtemberg, que l'on a dirigé le plus grand nombre de nouveaux arrivants, Berlin, déjà surencombré, n'en gardant qu'une très faible partie :

	Taux de répartition %	1953	1954 (janv.-novembre)
Sleswig-Holstein	1,1	3 525	3 793
Hambourg	2,8	9 362	3 687
Basse-Saxe	3,7	16 065	10 107
Brême	1,1	3 442	1 442
Rhénanie du Nord-Westphalie	43,5	135 551	52 077
Hesse	7,1	19 672	7 013
Rhénanie-Palatinat	6,8	19 096	7 422
Bade-Wurtemberg	26,2	69 897	24 248
Bavière	3,7	9 727	3 175
Soit République fédérale	96,0	286 337	112 904
Berlin-Ouest	4,0	26 529	8 224
Total	100,0	312 866	121 128

Evacuation des réfugiés arrivant à Berlin-Ouest

L'évacuation des réfugiés se présentant à Berlin, et c'est actuellement la principale voie d'accès, soulève d'autres difficultés puisque c'est par avion qu'elle doit avoir lieu et dans les délais les plus brefs, l'ancienne capitale allemande étant dans l'impossibilité de loger et

de fournir du travail aux nouveaux-venus. Le tableau ci-dessous, indiquant le nombre de réfugiés transportés de Berlin en Allemagne occidentale par voie aérienne, montre l'effort gigantesque que cela a impliqué et continue d'impliquer:

Réfugiés évacués de Berlin par voie aérienne

	Nombre total de réfugiés	Dont personnes isolées en dessous de 24 ans
1949 - 1952	70 968	18 015 (depuis février 1952)
1953	257 306	39 748
1954 (janvier à septembre)	57 746	11 967
octobre	5 645	1 393
novembre	6 059	1 182
Total	397 724	72 305

Ces quelques chiffres, dans leur sécheresse brutale, montrent mieux peut-être que des mots les raisons qui nous font continuer notre œuvre d'aide aux enfants réfugiés.

Un grand problème humain

L'enfant sourd-muet

Clichés « Pro Infirmis »

par le Dr JEAN FABRE et MARIE-THERESE FABRE

La surdité est sans contredit une des infirmités les plus douloureuses pour l'homme. Non seulement parce qu'elle rend difficile voire impossible toute communication utilitaire ou affective avec ses semblables, mais encore parce qu'elle interrompt même les relations instinctives avec l'univers animal et végétal, avec la nature dont la vie s'exprime par les sons et les bruits. Et l'on sait que la surdité congénitale entraîne fatalement la mutité secondaire de celui qui en est victime; n'entendant ni sons ni paroles, le jeune enfant quoique pourvu d'un appareil phonique intact, ne peut appliquer son instinct imitatif à développer ce merveilleux système de communication, qu'est le langage parlé.

Le sourd-muet, laissé à lui-même, grandit alors dans un isolement profond et son développement intellectuel et psychologique en est ralenti d'autant, jusqu'à simuler l'arriération mentale. Car là se vérifie tristement l'adage du philosophe médiéval, selon lequel il n'y a rien dans l'intelligence qui n'y soit d'abord entré par les sens; si la vue, le tact peuvent renseigner le jeune enfant sur le monde extérieur, ces sens coupés de l'ouïe nourrissent bien plus pauvrement l'intelligence que s'ils sont en connection avec elle pour appréhender la complexité du monde sensible. Ainsi, par une simple défaillance organique, le sourd-muet est quasiment rejeté du monde des vivants, puisqu'il ne peut prendre conscience ni de sa richesse intérieure ni de celle des autres.

Les sourds-muets furent longtemps abandonnés à leur triste sort. Cet abandon dura jus-

qu'à ce qu'en France, au XVIII^e siècle, l'abbé de L'Épée eût l'idée de les rassembler dans une école spéciale, où il leur apprenait un langage de gestes manuels. Ce procédé faisait au moins une trouée dans leur solitude, il leur permettait de communiquer entre eux. Pourtant, cette mé-



La méthode globale appliquée à l'éducation d'un petit sourd-muet.